

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Paris, le 17 Février 2011

**Plainte collective contre WIMAX au Procureur de DIJON**  
Région Bourgogne

Etat présent.

Ce jour 17/02/2011 est déposé à DIJON  
un complément de signatures.

Le total est le suivant :

Plaignants : 59  
Soutiens : 40  
**Total : 99**

Parmi les signataires on compte :

15 médecins  
1 chirurgien dentiste  
3 ostéopathes  
1 kinésithérapeute  
1 infirmière  
1 pharmacien  
1 psychothérapeute  
1 naturopathe

Soit 24 professionnels de santé.

1 avocat  
3 agriculteurs  
4 ingénieurs (dont 1 retraité)  
1 graphiste  
1 étudiant  
5 chefs d'entreprises ou gérants de magasin  
3 commerciaux  
1 architecte  
1 charpentier  
3 artisans  
1 employé  
1 consultant RH  
1 auxiliaire puériculture  
1 bibliothécaire  
10 enseignants (Primaire et Secondaire) (dont 5 retraités)  
4 Enseignement Supérieur  
1 Directeur Centre de Recherche CNRS  
1 formateur  
5 sans profession

Autres : retraités

Nous informons que des plaintes analogues sont en constitution dans d'autres Régions.  
L'une d'elles sera prochainement déposée auprès du Procureur de Montpellier.  
Région Languedoc-Roussillon.

Le défaut d'information de ceux qui décident va être confronté de façon croissante :

- aux informations réelles de la population,
- à la progression des dégâts sanitaires.